



Instructions et recommandations

Pour les articles originaux, les manuscrits soumis à la rédaction doivent être conformes aux règles de la revue concernant le fond et la forme, et les règles définissant auteurs et contributeurs.

Pour la rédaction d'un article original

C'est la présentation d'un travail scientifique original (qualitatif, quantitatif ou interventionnel) conduit dans le champ des soins primaires. La longueur maximale est de 10 pages, résumés, tableaux et références inclus.

Le nombre de références bibliographiques ne devrait pas dépasser 15, sauf dans le cas des revues de la littérature. Le plan de l'article est obligatoirement de type *IMRAD* (*Introduction, Méthode, Résultats And Discussion*).

L'article doit être accompagné de résumés structurés en français et en anglais en 5 paragraphes (*Contexte, Objectif(s), Méthode, Résultats, Discussion et Conclusion*).

Format IMRAD

1. - Introduction: Elle doit décrire le contexte, comporter des références précédentes en rapport avec le sujet, exposer la problématique ou les lacunes en lien avec le sujet. L'objectif principal et les objectifs secondaires doivent figurer en fin d'introduction.

2. - Méthodes: Elle doit comporter une partie sur la population étudiée, le recueil de données, l'analyse des données, les critères de jugement, les tests statistiques, les logiciels utilisés, les comités d'éthique ou de protection des personnes sollicités.

3. - Résultats: Les plus détaillés possibles ; les résultats d'analyse statistique doivent être reportés dans le texte ou sous forme de tableaux avec les valeurs des "p" ou les intervalles de confiance.

4.- Discussion: Elle commence par l'analyse des résultats principaux, suivie par la comparaison avec la littérature existante.

5. - Conclusion: Il ne s'agit pas d'un résumé des résultats et de la discussion. La conclusion doit mettre en avant les implications des résultats pour la pratique ou la recherche future.

Tableaux et figures

Les tableaux (en chiffres romains), présentés dans l'ordre d'apparition du texte et insérés dans le manuscrit à raison d'un par page, à la fin de l'article, après les références bibliographiques. Une attention particulière sera portée sur la présentation des données.

Les figures (Numérotées en chiffres arabes (1,2,3...))

Les images (JPG, EPS, TIF, GIF, BMP, PNG) **doivent être incluses** dans le manuscrit. Elles doivent être libres de droit et donc référencées ou appartenir à l'auteur.

Références bibliographiques

- Les références bibliographiques doivent répondre au standard VANCOUVER et être numérotées en exposant par ordre d'apparition dans le texte.
- Dans la mesure du possible, les appels de référence sont renvoyés en fin de phrase, avant le point.
- Une même référence utilisée plusieurs fois garde le même numéro.
- Les références, au nombre de 30 au maximum, figurent sur une (des) pages séparée(s). À chaque citation du texte doit correspondre une référence. Les références sont toutes appelées dans le texte et numérotées suivant l'ordre d'apparition.
- Elles sont identifiées dans le texte par des chiffres arabes entre crochets (et non par les noms d'auteurs suivis de l'année de parution). Ils sont séparés par des tirets quand il s'agit de références consécutives, par exemple [1–4] : [1, 2, 3, 4], et par des virgules quand il s'agit de références non consécutives: [1, 4].
- Les références citées doivent être accessibles aux lecteurs
- Jusqu'à six (6) auteurs, les noms d'auteurs doivent être cités. A partir de sept, ils sont suivis d'une virgule et de la mention *al.* ou *coll.*
- Les noms d'auteurs sont écrits en minuscules (avec une majuscule l'initiale). Les abréviations des noms des revues sont celles de l'*Index Medicus (new séries)* de la *National Library of Medicine*.
- Si la référence provient d'un périodique :
 - Citer les 6 premiers auteurs avec l'(es)initiale(s) du prénom suivie(s) d'une virgule et le dernier auteur suivi d'un point.
 - Au-delà de 6 auteurs, citer les 3 premiers suivis de *et al.*
 - Indiquer ensuite le titre complet de l'article dans sa langue originale suivi d'un point
 - Indiquer ensuite le nom de la revue selon l'abréviation de l'*index Medicus*, sans point (si le périodique n'est pas référencé à l'*index Medicus*, écrire son titre en entier).
 - Préciser ensuite l'année de publication suivie d'un point-virgule sans espace
 - Indiquer ensuite le numéro du fascicule dans le volume suivi de 2 points, sans espace, puis la première page avec son numéro en entier et la dernière page abrégée (*sans répétition des chiffres des dizaines ou centaines s'ils sont identiques*) du texte, séparées par un tiret.
 - La référence se termine toujours par un point.
- Pour une publication dans la revue, 30 références, au maximum, constituent un seuil acceptable.
- Les médicaments sont identifiés par leur dénomination commune internationale (*sans majuscule à l'initiale*). Le nom de spécialité peut éventuellement être mentionné entre parenthèses avec majuscules à l'initiale, suivi du signe *registered mark* :®) et du nom de la firme pharmaceutique, si le médicament est peu connu.

Illustrations

- Toutes les figures (graphiques, dessins ou photographies) sont numérotées en chiffres arabes et appelées dans le texte par ordre numérique (numéro entre parenthèses).
- Chaque figure est fournie sur un fichier distinct et/ou sous forme imprimée sur une feuille distincte.
- Les figures empruntées à un autre travail ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord écrit de l'éditeur. Les légendes des figures sont regroupées sur une feuille à part. Une figure et sa légende forment un tout qui doit pouvoir être compris sans recours au texte (La source doit être obligatoirement mentionnée).

Pour la rédaction d'un éditorial

- L'éditorial peut provenir spontanément d'un auteur ou être le fruit d'une commande de la rédaction.
- L'auteur ou le groupe d'auteurs expose un thème ou présente une opinion en expliquant sa position sur un sujet libre ou confié par la rédaction de la revue. L'éditorial peut attirer l'attention sur un sujet d'actualité ou un article de la revue.
- Il peut aussi donner ou alimenter (scientifiquement) une controverse.
- Les éditoriaux sont brefs et doivent comporter entre 2 et 3 pages avec moins de 5 références.
- Une photo du rédacteur sera demandée par le secrétariat de la revue.

Présentation du manuscrit

L'article doit comporter **300 mots par page** – lettres et espaces compris. Il est rédigé en français (*maximum 15 pages pour l'ensemble de l'article sans le résumé*).

La totalité du texte doit être dactylographiée avec un logiciel de traitement de texte et soumis sous format Word (.doc ou .docx).

Police Calibri corps 12, interligne 1, paragraphes non justifiés, sans retrait et numérotation.

Les titres de section et les intertitres doivent être en gras, en minuscules, non soulignés.

Les italiques sont uniquement utilisés pour les mots latins et étrangers.

Un accusé de réception vous sera envoyé dès l'enregistrement de votre soumission. Le manuscrit doit comporter, dans l'ordre, les éléments décrits ci-dessous.

- **Titre**, le plus informatif possible et éventuellement sous-titre, sans abréviation ni acronyme
- **Résumé** structuré *en français* (300 mots) et **Abstract** structuré *en anglais* (300 mots)
Il doit être structuré, rédigé selon le format *IMRAD*:
 - Introduction
 - Objectifs
 - Méthode
 - Résultats
 - Discussion
 - Conclusions (*sans références bibliographiques*)
 - *Mots clés* (4 à 5 séparés par une virgule) *MeSH (Medical Subject Headings)* en français et en anglais
- Corps de texte : Le texte ne doit pas dépasser 12 pages. Il est rédigé dans un style clair, concis et précis selon les critères de rédaction d'un article scientifique médical.
- La longueur maximale des textes (références comprises) doit être la suivante :
 - Articles originaux et mises au point : 12 pages (Les articles originaux doivent comprendre les chapitres suivants : introduction, patients et méthodes, résultats, discussion, conclusion et références)

- Mise au point et revues de synthèse : 8 pages
- Note technique et pédagogique : 5 pages
- Editoriaux : 4 pages

Quelques règles à appliquer pour la rédaction :

- Dans une phrase, les chiffres de zéro à dix s'écrivent en toutes lettres, sauf s'ils sont suivis d'une unité de mesure abrégée.
- En début de phrase, les chiffres s'écrivent en toutes lettres. Une virgule précède les décimales dans les textes en français.
- Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres chiffre romain (Tableau I, II, III ...) et indexé dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous).

Les tableaux doivent être présentés à raison d'un par page, après la page des références bibliographiques, numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition et légendés.

- Le nombre total de tableaux et de figures n'excédera pas 5. Ils sont insérés en fin de manuscrit.
- Les tableaux sont accompagnés d'un titre informatif, et d'une légende si nécessaire.

Remerciements

- Les auteurs ont la possibilité de remercier les personnes qui ont contribué de manière significative à la conduite de l'étude ou à la rédaction de l'article.
- L'auteur correspondant doit obtenir le consentement écrit des personnes remerciées, qui approuvent par là même, les conditions de la recherche et les conclusions de l'article.
- La section de remerciements doit informer les lecteurs sur les sources de soutien, notamment les sources de financement ayant permis la réalisation de l'étude. Cette section sert aussi aux remerciements des collaborateurs non identifiés comme auteurs.